

## Pôle MINATEC : une collaboration exemplaire entre deux équipes

Les membres de la Mission Minatec du Conseil Général et l'équipe Minatec de Territoires 38, son mandataire, se préparent à l'inauguration prochaine du Pôle dédié aux micro et nano technologies.

Territoires 38 a investi dans ce projet en proposant au maître d'ouvrage une équipe dédiée capable de dialoguer précisément avec la maîtrise d'œuvre sans pour autant s'immiscer dans son champ d'intervention.

Regards croisés sur les facteurs-clés d'une conduite de projet sans écueil.



L'équipe Minatec de Territoires 38, Lucien Bouchéras (à gauche), chef de projet, son adjoint Vincent Stalpers et Nelly Boyer, assistante de gestion.

### «La réussite du projet doit beaucoup à la phase de conception.»

Le choix des intervenants extérieurs et la description très complète des missions ont constitué le socle du projet.

- Un spécialiste de la micro-électronique, DD Consulting, a été désigné pour répondre à la problématique spécifique des salles blanches.

- La mission de synthèse a été ajoutée à la mission de maîtrise d'œuvre afin de lever les risques d'incohérences. La procédure du Conseil général en "lots séparés" est en effet plus avantageuse que le recours à une entreprise générale pour tenir les coûts, mais elle a nécessité la gestion de 45 marchés différents.

- La mission d'OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) du cabinet IM Projet a démarré très tôt, entre l'APS et l'APD. La solution retenue a permis de répartir les risques en divisant le projet en deux parties, l'une regroupant les marchés de travaux pour le bâtiment de l'INPG (15 M€ répartis en 25 lots permettant à des entreprises locales de postuler), l'autre répartie en 15 macro-lots adaptés à des entreprises nationales pour un montant total de 50 M€.

Nous avons porté une attention particulière aux interfaces entre le projet et d'autres sous-opérations :

- la jonction entre les voiries internes, la rue Esclangon aménagée par la SEM 2000 pour la Ville de Grenoble et le rond-point réalisé par le Conseil général,
- la centrale d'énergie construite sur le site par Elyo,
- les aménagements de salles blanches de l'INPG,

- la dépollution des terrains par la Ville de Grenoble.

### Des rapports étroits avec la Mission Minatec du Conseil général

Les Comités de pilotage tenus trimestriellement avec les partenaires ont permis de boucler en 10 mois la phase de conception. Nous avons dialogué constamment avec les interlocuteurs de tous les partenaires, mais c'est avec la Mission Minatec que notre collaboration a été la plus étroite, rythmée par les visites de chantier et par des réunions de revue de projet. Cette collaboration s'est avérée essentielle lors de deux étapes-clés :

- la nécessaire recherche d'économies résultant de l'explosion des coûts de la construction, anticipée à temps, négociée avec les entreprises et acceptée par les partenaires qui ont su renoncer à certaines prestations ;
- la remise des ouvrages aux utilisateurs, préparée durant plusieurs mois pour bien exposer tous les ajustements du programme en cours de chantier et garder une traçabilité des modifications.»



La mission Minatec du Conseil général de l'Isère : Gilbert Vianes, chef de projet (au centre), son successeur Gérard Picat et Jacqueline Itié, assistante de projet.

### «Une particularité du projet : la remise des ouvrages aux partenaires»

Les ouvrages du Pôle Minatec sont remis en fin d'opération à leurs propriétaires, le CEA et l'INPG (contrairement aux ouvrages classiques du Conseil général, tels les collèges). Cette particularité a renforcé l'obligation de maintenir l'opération dans son budget initial. Elle a également nécessité la conclusion avec le mandataire d'un contrat spécifique comportant des clauses en matière de prix et de technicité.

### Tenir le même discours aux entreprises

La collaboration entre notre équipe et l'équipe projet de Territoires 38 a été exemplaire. Guidés par le même leitmotiv, maintenir le projet dans l'enveloppe financière et les délais impartis, nous avons tenu le même discours aux entreprises, tout en laissant Territoires 38 exercer les prérogatives de son mandat.

### Une réactivité éprouvée lors d'étapes décisives

Dès la phase de conception, Territoires 38 a démontré sa capacité à s'adjoindre des expertises extérieures. L'intervention d'un spécialiste des salles blanches, initialement prévue puis renforcée pour satisfaire aux besoins du projet, a été particulièrement appréciée.

Au cours des six derniers mois, dans l'objectif de sécuriser le respect des délais, nous avons demandé à

Territoires 38 une présence plus importante. L'équipe projet a été aussitôt renforcée par une personne supplémentaire.

Lors de la recherche d'économies, moment-clé de l'opération, l'équipe Territoires 38 a également montré sa capacité de réaction, participant efficacement à la recherche de solutions avec les partenaires. La connaissance de la maîtrise d'œuvre du chef de projet et de son adjoint a été déterminante pour conduire les négociations et exiger des entreprises les efforts nécessaires.

### Une équipe de circonstance pour un projet particulier

Nous avons déjà été très satisfaits de la collaboration avec Territoires 38 pour la

construction de collèges (Moirans, Pont-de-Chéruy, Charvieu-Chavagneu, Saint-Martin d'Hères) et de bâtiments universitaires (Cité des Territoires à Grenoble, Pôle santé à La Tronche). Pour Minatec, Territoires 38 a su monter une équipe dédiée de circonstance, composée de professionnels rigoureux et expérimentés dans la conduite de grands projets. Au-delà de leur compétence, Lucien Bouchéras et Vincent Stalpers se sont investis sans compter. Les aspects administratifs et comptables de l'opération ont été gérés eux aussi de manière professionnelle, avec des allers-retours constants entre Nelly Boyer pour Territoires 38 et notre assistante de projet Jacqueline Itié.»

« Nous avons dialogué constamment avec tous les partenaires »

« Notre leitmotiv commun : maintenir le projet dans l'enveloppe financière et les délais impartis »



L'opération, d'un montant global de 106 M€ TTC regroupe plusieurs partenaires : le CEA et l'INP Grenoble, les deux initiateurs, l'Etat et le Rectorat, la Région Rhône-Alpes, le Département, la Métro, la Ville de Grenoble et la Caisse des dépôts et des consignations.

Parmi ces partenaires, le Conseil général de l'Isère a un statut particulier puisqu'il est le maître d'ouvrage pour la construction des nouveaux bâtiments du Pôle, soit 44 000 m<sup>2</sup>.

